



**AIKIDO CLUB DIEPPOIS**  
**FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION**  
**SAISON 2011 / 2012**



**DATE D'INSCRIPTION :** .....

**NOM :** ..... **PRENOM:** .....

**ADRESSE :** .....  
.....:

**DATE DE NAISSANCE :** .....

**N° Licence :** ..... (si réinscription) **Grade:** .....

**TELEPHONE (S) :** .....

Important pour les mineurs: indiquer au minimum 2 numéros des parents (domicile, portable, travail...)

**ADRESSE.MAIL :** .....

(pour vous communiquer rapidement toutes les infos !)

<b>CATEGORIE</b>	<b>COTISATION</b>	<b>LICENCE</b>	<b>TOTAL</b>
ADULTES	.....	.....	.....
Etud/D.E	.....	.....	.....
ADOS	.....	.....	.....
JEUNES	.....	.....	.....

**MODE DE REGLEMENT**

Chèque (s) ..... Espèces

VERSEMENT EN TOTALITE

AUTRE.Détail: .....

PARTICULARITE (Pass'sport76, Contrat Partenaire Jeune)

**PIECES A JOINDRE :**

CERTIFICAT MEDICAL (INDISPENSABLE) Date : .....

DEMANDE DE LICENCE REMPLIE (fournie par le club)

COPIE DE L'ATTESTATION D'ALLOCATION RENTREE SCOLAIRE (pour Pass'sport 76)

Dans le cadre de ses actions de promotion, le club pourra être amené, pendant toute l'année, à réaliser des photos (à l'occasion de stages, démonstrations, passages de grades et même des cours habituels) pour réaliser des articles dans les journaux ou agrémenter son site internet.

**J'autorise** l'AIKIDO CLUB DIEPPOIS à utiliser les photos prises dans le cadre de la pratique.

**Je n'autorise pas** l'AIKIDO CLUB DIEPPOIS à utiliser les photos prises dans le cadre de la pratique.

Fait à ..... le ...../...../.....

Signature:

(représentant légal pour les mineurs)

.....

**L'INSCRIPTION A L'A.C.D. COMPREND :**

- la licence FFAAA intégrant l'assurance
- la cotisation du club intégrant
  - les stages de la Ligue Haute Normandie (env. 3 / saison)
  - les stages des professeurs et des intervenants extérieurs pris en charge par le club.

**CONDITIONS DE REMBOURSEMENT:**

Seule la cotisation du club sera remboursable partiellement , sur la base du nombre de mois dans la saison qui suivent la demande, et uniquement aux conditions ci-dessous :

- blessure ou incapacité physique (avec attestation médicale)
- déménagement dans une autre région.

**REGLEMENT EN PLUSIEURS FOIS :**

(se référer à la grille tarifaire affichée au club). Possible uniquement pour une inscription en début de saison. La décomposition est fonction de la catégorie. Un 1er règlement sera fait au moment de l'inscription, en incluant le montant de la licence. Les 2 encaissements suivants se feront en octobre et novembre. A partir de décembre, tout règlement sera dû en totalité.

**MINEURS :**

Il est rappelé aux parents que le trajet, le dépôt et la récupération de leur enfant est de leur responsabilité. En cas d'absence non remplacée du professeur, une affiche sera apposée sur la porte d'entrée le plus tôt possible, afin de prévenir les pratiquants.

**PASS'SPORT 76** : Aide du Conseil Général pour les mineurs, versée directement au club qui doit envoyer un formulaire. Prend en charge 50% de l'adhésion